

Envoyé en préfecture le 19/12/2019

Reçu en préfecture le 19/12/2019

Affiché le

ID : 018-211801279-20191212-283-DE

Perrier  
Civraut  
283

Département du Cher  
Arrondissement de  
ST-AMAND-MONTROND

République Française  
**COMMUNE DE LIGNIERES**

☎ : 02.48.60.00.18  
Code Postal 18160  
Email : [commune.lignieres@wanadoo.fr](mailto:commune.lignieres@wanadoo.fr)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**REUNION ORDINAIRE DU JEUDI 12 DECEMBRE 2019**

L'an deux dix-neuf, le douze du mois de décembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de LIGNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Elisabeth BARBIER, Maire, pour y délibérer ce qui suit :

Nombre de conseillers municipaux en exercice : quatorze  
Date de convocation du Conseil Municipal : 2 décembre 2019

**PRESENTS** : Mme E. BARBIER, M. R. TALLON, Mme A. MALEPLATE, M. M. LALECHERE, M.J. PIGEAT, Mme M. DUPRIX, Mme L. DEPRESSAT, M. D. DAUBORD, M.M. BACHET, Mme T. LAMBOURG, Mme C. RUBENSTHAL, Mme V BAEZA-GLOMON.

**EXCUSES** : néant

**ABSENTS** : M. Jérôme PERCHET et Mme Clémentine DUFOUR

**Secrétaire de séance** : Mme Lucette DEPRESSAT

**DEPARTEMENT 18 – DIRECTION DES ROUTES ABROGATION DU PLAN D'ALIGNEMENT.**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'actuellement le Département du Cher mène une réflexion sur le maintien ou non des plans d'alignements puis elle liste au Conseil Municipal les orientations envisagées en matière d'alignement sur les routes départementales traversant la commune.

Le Conseil Municipal, connaissance prise des documents du Département du Cher et après en avoir délibéré, émet un avis favorable aux orientations envisagées en matière d'alignement sur les routes départementales traversant la commune.



Pour extrait conforme,  
Le Maire, Elisabeth BARBIER

Certifié exécutoire par le Maire,  
Contenu de sa publication le 17/12/2019  
C'est de sa transmission en Préfecture le 17/12/2019